Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le
ID : 022-212200703-20260216-DEL2026_0219-DE

Guingamp
Gwengamp

République Française

Délibération

du Conseil Municipal de la Ville de Guingamp

Séance du lundi 16 février 2026

—

Le seize février 2026, à 18h00, les membres du conseil municipal, légalement convoqués le trois février 2026, se sont réunis en séance publique, salle du conseil, à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Philippe LE GOFF, Maire.

Membres présents : M. LE GOFF Philippe, Maire, Mme MANCASSOLA Chantal, Mme POGAM PIRIOU Marie-Agnès, M. GOUDALLIER Benoît, Mme CORBEL Peggy, M. AATACH Houssain, Mme LE GALL-BIZIEN Déborah, M. MONFORT Charles Adjoints, M. KERHERVÉ Guy , M. STEPHAN Philippe, Mme LE HOUEROU Annie, Mme TISSIER Isabelle, Mme BRISSONNEAU Alix, Mme LE BLEIZ Armelle, Mme SANZ Myriam, Mme DUCLOS Anne, M. LE BARS Yoann, M. LE LAY Tugdual, M. ANTOINE Jean François, Mme LALANDE Christine, M. HERVE Roger, M. ROBLIN Gaël, Conseillers Municipaux.

Membres excusés représentés : M. BERTHE Thomas, Mme ZIEGLER Evelyne, M. BONBONNY Sébastien, Mme COZIC Sandy, Mme LE ROY Charline respectivement représentés par M. LE GOFF Philippe, Mme MANCASSOLA Chantal, Mme SANZ Myriam, Mme CORBEL Peggy et Mme TISSIER Isabelle

Absents excusés : M. GAUTIER Christophe, Mme VAROQUIER Lydie.

Secrétaire de séance : M. LE LAY Tugdual

DEL2026-02-19- DEMANDE DE SUBVENTIONS – REPARATION DE LA TOITURE DE L'ESPACE FRANCOIS-MITTERRAND

Rapporteur : Anne Duclos.

En avril 2025, les services ont été amenés à constater des problèmes d'infiltration en couverture de l'espace François-Mitterrand.

Pour réaliser les travaux de réparation adaptés à cet édifice protégé, la ville a confié une étude à Mme Devernay, architecte du patrimoine. Un état de lieux a été réalisé et a conduit à la nécessité d'une intervention sur le raccord de couverture avec la façade pignon sud.

Le projet de restauration comprend :

- La dépose d'ardoises posées au clou sur environ 1 m en bas de pente sud de manière à restaurer cette zone qui n'est plus étanche
- Le remplacement de certaines parties en bois de chêne dont l'état ne permet pas leur conservation
- La création de 2 corbeaux en pierre en support de charpente afin de supprimer l'empochement des bois dans la maçonnerie, source de pourrissement des bois.

Ces travaux qui nécessitent l'intervention de 3 corps d'état : couverture, charpente, maçonnerie sont estimés à 63 360 € H.T.

Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le
ID : 022-212200703-20260216-DEL2026_0219-DE

L'autorisation pour la réalisation de ces travaux a été accordée par la DRAC le 15 décembre 2025.
Le bâtiment étant classé monument historique, une subvention auprès de la DRAC et de la région peut être sollicitée.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- **APPROUVE** le programme de travaux pour la réparation de la toiture de l'espace François-Mitterrand
- **AUTORISE** le maire ou son représentant à solliciter une subvention auprès de la DRAC et de la Région.

Fait et délibéré, les lieu, jours, mois et an susdit
Le Maire

Philippe LE GOFF

Le secrétaire,
Tugdual LE LAY

MAIRIE DE GUINGAMP (Côtes d'Armor)